



**CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 10 OCTOBRE 2023**

Nombre de membres composant 33

le Conseil

Nombre de membres présents à 27
la séance

Nombre de membres représentés 6

Nombre de membres non 0
représentés

Le mardi 10 octobre 2023 à 20h00 les membres composant le Conseil Municipal de la Commune de Joinville-le-Pont se sont réunis dans la salle du Conseil Municipal.

ETAIENT PRÉSENTS :

Monsieur Olivier DOSNE, Monsieur Francis SELLAM, Madame Virginie TOLLARD, Monsieur Stephan SILVESTRE, Madame Chantal ALLAIN, Monsieur Maxime OUANOUNOU, Madame Liliane REUSCHLEIN, Monsieur Brahim BAHMAD, Madame Corinne FIORENTINO, Monsieur Laurent OTTAVI, Madame Anne MAROLLEAU, Monsieur Jérôme TAGNON, Madame Hélène DECOTIGNIE, Madame Stéphanie BRANCO, Monsieur Olivier LAVIGNE, Monsieur Frédéric GOMES, Madame Murielle VILLETELLE, Madame Béatrice NICOLAS-DARROU, Madame Séverine DOS SANTOS, Monsieur Julien KARAM, Madame Laura MANACH, Madame Sandrine PARIS-PESCAROU, Monsieur Philippe PLATON, Monsieur Jean-François CLAIR, Madame Sylvie MERCIER, Monsieur Maxence GEORGEAUD, Monsieur Tony RENUCCI

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

ABSENTS REPRÉSENTÉS :

Madame Chantal DURAND donne procuration à Monsieur Francis SELLAM, Monsieur Michel DESTOUCHES donne procuration à Madame Virginie TOLLARD, Monsieur Guillaume LEVANNIER donne procuration à Monsieur Stephan SILVESTRE, Madame Luisa DOLOGUELE donne procuration à Monsieur Philippe PLATON, Monsieur Areski OUDJEBOUR donne procuration à Madame Sandrine PARIS-PESCAROU, Monsieur Rémi DECOUT-PAOLINI donne procuration à Monsieur Tony RENUCCI

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Madame Laura MANACH

PRÉSIDENT DE SÉANCE : Monsieur Olivier DOSNE

DELIBERATION N° 22

VŒU RELATIF À LA MISE EN PLACE DU STATIONNEMENT RÉSIDENTIEL

PREAMBULE - Monsieur Maxence GEORGEAUD, Conseiller municipal

Mes chers collègues,

Considérant la nécessité d'une politique ambitieuse pour la ville de Joinville-le-Pont de partage de l'espace public dans un contexte de forte dynamique à la construction immobilière dans notre ville ;

Considérant que nous disposons actuellement d'environ 4600 places de stationnement sur notre territoire ;

Considérant que les communes alentours (Nogent, Saint-Maur, Saint-Maurice, Charenton, Maisons-

Alfort, Vincennes, Saint-Mandé, Le Perreux, Villiers-sur-Marne etc.) sont toutes passées au stationnement résidentiel payant ;

Considérant qu'une part non négligeable de nos places de stationnement sont occupées par des véhicules venant des villes limitrophes où le stationnement est payant, et qui pour certains d'entre eux restent immobiles ;

Considérant une congestion dans les quartiers pavillonnaires au détriment des résidents, qui entraîne du stationnement illicite ou gênant sur la voie publique ;

Considérant les signalements des riverains qui font part des excès de verbalisations dont ils sont victimes et de difficultés répétées à pouvoir se garer ;

Considérant les signalements des commerçants et professions libérales sur leurs difficultés pour pouvoir stationner, même temporairement, pour leur activité ;

Considérant la mise en place du stationnement payant le 9 septembre 2019 sur l'avenue Jean Jaurès, la rue de Paris, la rue Émile Moutier, la rue Vel Durand et l'avenue Gallieni ;

Considérant la nécessité d'associer les Joinvillaises et Joinvillais dans un processus de co-élaboration et de co-décision sur la politique du stationnement, afin de répondre aux difficultés du quotidien tout en promouvant le dynamisme des axes commerçants ;

Ainsi sur proposition de Maxence Georgeaud et des élus du groupe JAji, Sylvie Mercier, Jean François Clair et Tony Renucci, le conseil municipal émet le vœu que la ville de Joinville-le-Pont :

- Mette en place au 1er janvier 2024 une conférence de consensus associant les élus, professionnels et la population pendant 12 mois afin de réfléchir à une nouvelle politique du stationnement et l'adoption à terme du stationnement résidentiel.

LE CONSEIL,

Après en avoir délibéré par :

Pour	9	Madame Luisa DOLOGUELE (liste "un nouvel horizon avec les joinvillais"), Madame Sandrine PARIS-PESCAROU (liste "un nouvel horizon avec les joinvillais"), Monsieur Areski OUDJEBOUR (liste "un nouvel horizon avec les joinvillais"), Monsieur Philippe PLATON (liste "un nouvel horizon avec les joinvillais"), Monsieur Rémi DECOU-PAOLINI (liste "un nouvel horizon avec les joinvillais"), Monsieur Jean-François CLAIR (liste "jaji j'agis j'innove pour joinville-le-pont"), Madame Sylvie MERCIER (liste "jaji j'agis j'innove pour joinville-le-pont"), Monsieur Maxence GEORGEAUD (liste "jaji j'agis j'innove pour joinville-le-pont"), Monsieur Tony RENUCCI (liste "jaji j'agis j'innove pour joinville-le-pont")
Contre	24	Monsieur Olivier DOSNE (liste "joinville avec vous"), Monsieur Francis SELAM (liste "joinville avec vous"), Madame Chantal DURAND (liste "joinville avec vous"), Monsieur Michel DESTOUCHES (liste "joinville avec vous"), Madame Virginie TOLLARD (liste "joinville avec vous"), Monsieur Stephan SILVESTRE (liste "joinville avec vous"), Madame Chantal ALLAIN (liste "joinville avec vous"), Monsieur Maxime OUANOUNOU (liste "joinville avec vous"), Madame Liliane REUSCHLEIN (liste "joinville avec vous"), Monsieur Brahim BAHMAD (liste "joinville avec vous"), Madame Corinne FIORENTINO (liste "joinville avec vous"), Monsieur Laurent OTTAVI (liste "joinville avec vous"), Madame Anne MAROLLEAU (liste "joinville avec vous"), Monsieur Jérôme TAGNON (liste "joinville avec vous"), Madame Hélène DECOTIGNIE (liste "joinville avec vous"), Madame Stéphanie BRANCO (liste "joinville avec vous"), Monsieur Olivier LAVIGNE (liste "joinville avec vous"), Monsieur Frédéric GOMES (liste "joinville avec vous"), Madame Murielle VILLETTE (liste "joinville avec vous"), Madame Béatrice NICOLAS-DARROU (liste "joinville avec vous"), Madame Séverine DOS SANTOS (liste "joinville avec vous"), Monsieur Julien KARAM (liste "joinville avec vous"), Monsieur Guillaume LEVANNIER (liste "joinville avec vous"), Madame Laura MANACH (liste "joinville avec vous")

Article unique : S'engage à mettre en place au 1er janvier 2024 une conférence de consensus associant les élus, professionnels et la population pendant 12 mois afin de réfléchir à une nouvelle politique du stationnement et l'adoption à terme du stationnement résidentiel.

Le Maire - M. Olivier DOSNE

Le secrétaire de séance - Madame Laura
MANACH

Je soussigné, Maxime OUANOUNOU, Adjoint au Maire, certifie le caractère exécutoire de la présente délibération :

Publiée sous format électronique le: 13 OCT. 2023

Télétransmise au contrôle de légalité le : 13 OCT. 2023

13 OCT. 2023

A Joinville-le-Pont le